

**PROJET DE
CONVENTION DE MISE A DISPOSITION**

Des salles du Centre Montagne

Entre,

La commune de Villard Saint Pancrace, représentée par son Maire en exercice, M. Sébastien FINE, dénommée ci-après le bailleur.

D'une part,

Et,

L'association, représentée par sa Présidente – son Président, , dénommée ci-après le preneur.

D'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

Le bailleur met à la disposition du preneur, Le Centre montagne de la commune, impasse de l'orée du bois,

La salle du musée de la mine dite salle 1

La salle d'exposition temporaire au premier étage dite salle 2

le

Article 2 : Destination

Le preneur déclare que le bien mis à disposition sera utilisé exclusivement pour les activités de l'association, à savoir : pratique du.

Article 3 : Durée

La présente convention est conclue pour la période allant du .

Article 4 : Prix

La mise à disposition de la salle de Sports est *consentie à titre gratuit* **ou moyennant la somme de 50 €.**

Article 5 : Dispositions particulières.

- Le nettoyage de la salle est à la charge du preneur et sera effectué à l'issue de chaque séance. A défaut, la commune se chargera d'y procéder aux frais du preneur.
- Les dégradations constatées seront à la charge de l'association.

Article 6 : Assurances

Le preneur souscrira toutes les polices d'assurances nécessaires pour garantir sa responsabilité locative liée à l'utilisation du centre montagne.

Il devra pouvoir justifier à tout moment de l'existence de telles polices d'assurance et de leur paiement.

Article 7 : Renouvellement

La présente convention sera renouvelable par tacite reconduction, pour la période définie à l'article 3, sauf dénonciation faite par lettre recommandée avec accusé de réception par une ou l'autre des parties, au moins deux mois avant le terme de la convention.

Article 8 : Le preneur devra prendre connaissance du règlement et des conditions générales de la salle de sports approuvés par le conseil municipal.

A Villard St Pancrace le

A Villard St Pancrace le

Le Président de l'association,

Le Maire de Villard St Pancrace,

Sébastien FINE